

Etat-Civil de Roubaix.

MARIAGES DU 11 mai. — Jules de Prat, 23 ans, négociant, et Joséphine Bourbier, 26 ans, sans profession. — Gustave Stevens, 23 ans, domestique, et Sidonie Vanhalst, 22 ans, soigneuse. — Louis Leman, 22 ans, déboureur, et Poléna Verriest, 20 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 MAI 1874. — Irma Lehembre, rue de l'Épéule. — Adolphe Oculu, rue du Fontenoy. — Justine Vermeulen, rue de la Guinguette. — Gaston Lefebvre, rue de l'Avocat. — Marie De Langhe, rue d'Alma. — Louis Louis Tutaire, au Pile.

Du 11. — Armand Delebecque, rue de la Paix. — Marie Kempe, rue Jacquart. — Henri Steenhaut, rue Ste-Thérèse. — Hélène Lepers, rue d'Alma. — Laure Boille, rue de l'Alouette. — Rosalie Vanwaerebeke, rue de l'Épéule. — Jean D'heyghe, rue de la Balaise.

Du 12. — Céline Toutlemonde, rue du Luxembourg. — Maria Houfflin, au Tilleul. — Edouard Balot, rue St-Antoine. — Jeanne Plateaux, rue Latine. — Alphonse Pattyn, rue du Pile. — Angèle Rousset, rue de la Longue Chemise. — Hortense Cassier, rue Decresse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 10 MAI 1874. — Léon Gadenne, 9 mois, Grand'Rue. — Emile Corril, 4 mois, rue du Luxembourg. — Alphonse Delerue, 57 ans, épicière, rue du Chemin de Fer. — Jules Marchand, 7 mois, rue du Fort.

Du 11. — Elise Carbonez, 1 mois, au Cul de Four. — Rosalie Weyts, 4 mois, rue des Filatures. — Donat Drath, 9 mois, rue du Parc. — Adèle D'herrinnes, 31 ans, couturière, Grand'Rue. — Henri Petroons, 8 mois, rue Bernard. — Jean-Baptiste Codron, 39 ans, tisserand, au Sartel. — Omerine Willems, 1 an, rue de l'Épéule. — Victorine Maes, 20 ans, soigneuse, rue de François.

Du 12. — Théodore Piry, 9 mois, rue de Mouveaux. — Victorie Colfe, 2 ans, rue du Flos. Marie Lauwers, 60 ans, ménagère, à l'hôpital.

Du 12. — François Dupuis, 18 ans, tailleur, rue des Longues Haies. — Béghin, présenté sans vie, Grand'Rue. — Marie Veckman, 21 jours, rue de Mouveaux. — Julie Prouvost, 65 ans, sans profession, rue du Curé. — Edmond Dhalluin, 67 ans, tisserand, Chemin de l'Hommelet. — Pierre Carré, 77 ans, fleur, à l'hôpital. — Nathalie Dewitte, 30 ans, ménagère, à l'hôpital. — Isidore Henneton, 1 an, au Pile.

Cercle catholique d'ouvriers

Dimanche prochain 17 mai, à 6 h. 1/2 concert instrumental par la Société les Dix. Nous donnerons prochainement le programme de ce concert.

Cour d'Assises du Nord.

Audience du 11 mai. Ministère public: M. BAGNÉRI, avocat-gén. **Abus de confiance et vol qualifiés.** — Le verdict du jury n'est rendu qu'à une heure et demie du matin. Il reconnaît l'accusé coupable des crimes qui lui sont reprochés et admet en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes. En conséquence Desclouse est condamné à quatre années d'emprisonnement.

Audience du 12

Ministère public: M. Desjardins procureur-général. **1^{re} affaire. — Outrage à un culte reconnu.** L'affaire qui a si profondément ému la population roubaissienne vient d'être appelée devant la cour d'assises.

Les nommés: 1^o César-Joseph Lauzon, âgé de 35 ans, né à Lille, patron mécanicien à Roubaix; 2^o Louis-Joseph Delsaux, âgé de 30 ans, né à Roubaix, fondeur en cuivre à Roubaix; 3^o Adolphe Baudour, âgé de 32 ans, né à Archies (Belgique), constructeur de machines à vapeur à Roubaix; 4^o Louis Wilfart, âgé de 41 ans, né à Blandain (Belgique), modéleur à Roubaix. Sont prévenus d'outrage à la religion catholique, pour avoir copié de cabaret en cabaret un Christ, acheté dans une vente publique et qu'ils ont lacéré, couvert de boue et de bière dans l'intention de tourner la religion en ridicule. Ils ont été condamnés, savoir: Lauzon, à 1 an de prison et 300 francs d'amende; Baudour, 6 mois de prison; Delsaux, 3 mois; Wilfart, 1 mois. Défenseurs, M^{rs} D'Hooghe et Druelle-Rogerol.

Nouvelles Agricoles

Le froid continu, causant un grand préjudice à toutes les récoltes en terre. Les seigles souffrent, et la floraison s'effectue dans les plus mauvaises conditions. Les blés ne donnent encore lieu qu'à des plaintes locales et de peu d'importance; mais la température actuelle, si elle se prolongeait huit jours encore, leur causerait un dommage réel. Les avoines, de très belles qu'elles étaient, sont devenues chétives; il en est de même des orges. Ces grains réclament de la chaleur. Les fourrages, quoi qu'il arrive maintenant, ne donneront qu'une mauvaise première coupe; c'est chose jugée. La deuxième coupe peut combler le déficit de la première. Dans de telles conditions, les détenteurs de blé se montrent plus exigeants, et les avis que nous recevons de la province accusent une nouvelle hausse de 50 c. par quintal. Les menus grains et les farines suivent le mouvement des blés. Pour tous les grains, les offres se restreignent d'une manière sensible. Hier, à Londres, au marché de Mark-Lane, les blés se sont traités sans changement sur les cours précédents, sauf pour

les Amériques printemps, qui tendent à la baisse.

Les farines n'ont pas varié; l'orge a été ferme; l'avoine en hausse de 3,6 deniers, et le maïs sans changement. Le temps continue à être très froid, avec un vent violent du nord-nord-ouest, qui empêche les arrivages du large. Au marché des cargaisons flottantes, il y a toujours une demande assez active du continent pour les blés blancs, qui se vendent aux pleins prix précédents. Pour le Royaume-Uni, la demande est restreinte. Le 12 mai, on comptait à la cote anglaise huit chargements de blé, sept de maïs, et trois d'orge.

Faits Divers

— Un incendie terrible a éclaté la nuit, à Paris, dans la rue de Citeaux, dans les quartiers de Bercy et des Quinze-Vingts, au coin du faubourg Saint-Antoine.

Le feu a pris vers cinq heures du soir, dans une forte citée ouvrière, située dans le passage Driancourt, au n° 29 de la rue de Citeaux. La cause de l'incendie est ignorée, mais les conséquences en sont effrayantes: six maisons, habitées par des ménages d'ouvriers, par des marchands de chiffons et des brocanteurs, ne sont plus qu'un monceau de cendres fumantes; un chantier de bois de sciage, le lavoir de l'Abbaye, sont complètement détruits.

Les secours ont été organisés avec toute la promptitude désirable, mais ils n'ont pu lutter contre la violence des flammes, qui trouvaient un aliment trop facile dans les matières au milieu desquelles elles avaient pris naissance et dans la légèreté des constructions.

Plus de deux cents ménages d'ouvriers sont, à l'heure qu'il est, sans asile. On a plusieurs autres malheurs à déplorer: un enfant aurait été brûlé; un locataire d'une des maisons incendiées aurait, au moment où il jetait par la fenêtre des hardes et des matelas, perdu l'équilibre, et il se serait tué sur le pavé.

M. le préfet de police, M. Ansart, chef de la police municipale, MM. les commissaires de police Mercadier et Saget, des quartiers de Bercy et des Quinze-Vingts, se sont rendus sur le lieu du sinistre. Le service d'ordre était fait par de nombreuses escouades de gardiens de la paix, dirigées par des officiers de paix, et par des détachements du 118^e de ligne, commandés par leurs officiers.

En résumé, les pertes matérielles sont considérables; le passage Driancourt, le passage Brulon et l'impasse Druinot sont complètement détruits.

Un grand nombre de malheureux incendiés ont été recueillis à l'hôpital St-Antoine, qui, lui-même, a été un moment menacé.

M. le général Lamiral et le général commandant la place de Paris se sont rendus sur le lieu du sinistre.

On ne sait encore, dit le *Constitutionnel*, s'il y a des morts sous les débris; mais on compte de nombreux blessés. Un homme a eu la figure brûlée, un autre a été atteint aux épaules par une comode jetée d'une fenêtre. Les locataires effarés précipitaient leurs meubles sur la voie publique et exposaient ainsi la vie des sauveteurs. Des enfants surpris par les flammes sont gravement brûlés.

Des ouvriers courageux n'ont pas craint de pénétrer dans les maisons pour sauver des enfants. Nous sommes heureux de pouvoir citer le nom de M. Emile Fradet, qui est allé chercher au deuxième étage un enfant de huit ans, qu'il a pris sous un bras pendant qu'il le protégeait de l'autre contre les planches enflammées.

Au moment où il sortait de la maison, il a reçu une table de nuit qui, heureusement, n'a fait qu'effleurer sa tête, mais qui lui a mis la tête en sang.

— Un drame mystérieux qui s'est passé avant hier matin à Paris, rue Notre-Dame-de-Nazareth, a mis en émoi tout le quartier du Temple. Vers cinq heures et demie du matin, M. Fillion, qui tient une crèmerie, 10, rue Nazareth, entendit frapper à la porte de derrière de sa boutique, au moment où il se levait. Il alla ouvrir; son concierge, Beaulieu, entra et s'affaissa sur une chaise en s'écriant: « Ma femme vient de se donner un coup de rasoir. » Le docteur Gueryard, appelé à la hâte, descendit dans la loge du concierge, et y trouva la femme Beaulieu, couchée morte sur son lit, la gorge presque absolument tranchée. La malheureuse était déjà presque froide; la mort remontait à une heure au moins. Sur le parquet, on voyait de grandes flaque de sang, une près de la porte, une autre au milieu de la pièce et une troisième près du lit. Sur un établi près de la fenêtre était posé un rasoir teint de sang. On y voyait aussi des marques de doigts ensanglantés. La blessure que portait au cou la femme Beaulieu était assez large, selon l'expression d'une des personnes qui ont vu le cadavre, pour qu'on pût y mettre le poing.

Les deux mains crispées de la pauvre femme semblaient vouloir retenir la tête, presque détachée du tronc. Mais nulle trace de violence sur les bras ou la poitrine; la malheureuse était couchée sur son lit, à moitié nue, et son visage, à peine contracté, semblait prouver que son agonie n'avait pas duré longtemps. Beaulieu regardait d'un oeil sec, mais presque hagard, le cadavre de sa femme. La police arriva quelques instants après, et Beaulieu, questionné, déclara que la veille il s'était couché à minuit tout habillé, que vers trois heures et demie du matin, il s'était levé pour aller au cabinet, qu'il y était resté environ dix minutes, qu'en revenant il avait vu, devant la porte de la loge, sa femme se coupant la gorge avec un rasoir, qu'il s'était précipité aussitôt vers elle, l'avait prise dans ses bras et l'avait portée sur son lit. — De là, dit-il, les taches de sang que j'ai sur mon pantalon et sur mes mains. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Nous ne le savons pas encore, la seule chose évidente, c'est qu'un drame terrible a dû se passer cette nuit-là, entre le mari et la femme; à la suite de quelque scène épouvantable, où la mari a tué sa femme, ou la

féme, désespérée, s'est elle-même coupé la gorge, mais de graves soupçons pèsent sur Beaulieu qui faisait fort mauvais ménage avec sa femme; aussi, a-t-il été mis en état d'arrestation.

— Dans son audience d'hier, le 3^e conseil de guerre, séant à Paris, a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité le nommé Mekerski, polonais, coupable d'avoir, sous la Commune, fait des perquisitions et des réquisitions, d'avoir opéré des arrestations et d'avoir pillé et volé. Mekerski s'était fait incorporer, pendant le siège, dans le bataillon des chasseurs de Neuilly. Le 2 janvier 1871, arrêté sous l'inculpation de vol au préjudice d'un habitant, il fut écroué à la prison militaire du Cherche-Midi, d'où il ne sortit que le 20 mars, quand la Commune ouvrit les prisons. Sitôt hors de prison, il courut offrir ses services aux chefs de l'insurrection, dont l'accès lui fut facilité par l'intervention de sa sœur, connue sous le pseudonyme de Paule Meuck. Nommé délégué en province, il se rendit à Auxerre et à Troyes, puis en Belgique, où il se mit en rapport avec d'autres délégués de la Commune de Paris à l'étranger. De retour à Paris, il fut chargé, comme délégué à la sûreté générale, de faire des réquisitions et des perquisitions. Enfin, le 10 mai, il fut installé comme commissaire de police du quartier de l'Europe. Le 13 mai, l'accusé se disant délégué de la Commune, accompagné du commissaire de police du quartier des Champs Elysées, de deux officiers et de dix fédérés, se présenta à l'hôtel de Mme la princesse d'Estling, sous prétexte d'y rechercher deux caisses d'argenterie marquées aux armes de l'empereur. L'inculpé avait amené avec lui un serrurier pour ouvrir les portes et un expert pour inventorier les valeurs; il parcourut tous les appartements, il fouilla les caves, et trouvant qu'on n'aurait pas les portes assez vite, il en ouvrit une avec un marteau.

On s'empara d'une petite caisse de bijoux et de deux couverts en argent. Ces objets précieux furent mis sur un plateau et portés dans la loge de la concierge, où l'on s'occupa de faire un inventaire, pour placer le tout sous scellés dans l'office de la princesse, moins la boîte de bijoux qui avait disparu. On se partagea des conserves; une partie du vin fut bu sur place, l'autre partie fut emportée au dehors. Le 19, les pièces d'argenterie furent envoyées à la préfecture de police. Le 17 mai 1871, entre 9 et 10 heures du soir, 500 fédérés environ cernaient le couvent des dames Carmélites, situé avenue de Messine.

Quand la sœur tourière eut ouvert, l'accusé porta une écharpe rouge comme commissaire du quartier, pénétra violemment dans le couvent avec ses agents et cinquante fédérés. Mekerski, qui s'était fait donner toutes les clés, fouilla toutes les chambres, ouvrit toutes les armoires et toutes les caisses de la maison. Il alla dans la sacristie, prit un calice, quelques dentelles et d'autres objets de valeur qu'il mit sous clef dans une pièce aux rez-de-chaussée. Ayant laissé des gardes en faction, il se fit accompagner par la sœur tourière dans la grande chapelle, où il confisqua les objets du culte qu'il trouva, et où, avec les fédérés, il se livra à toutes sortes de profanations. De plus, il mit en arrestation l'aumônier, M. l'abbé Lecomte, qui fut retenu chez lui jusqu'au vendredi dans la journée, gardé par une sentinelle qui avait l'ordre de faire feu s'il tentait de s'évader. Les fédérés volèrent à l'aumônier douze obligations du chemin de fer du Simplicien et une cinquantaine de francs. A six heures du matin seulement Mekerski et ses acolytes se retirèrent, laissant dans le couvent un poste important pour garder les objets pillés; mais il garda les valeurs de M. l'aumônier, qui ne furent jamais restituées à ce dernier. Mekerski avouait sa participation aux pillages; mais il a toujours nié qu'il les ait présidés. En outre il prétendait n'avoir jamais rien détourné.

— On écrit de Teramo à la *Gazette de l'Emilia* qu'un crime épouvantable a été commis dans la commune de Rosciano. Dans la soirée du 26 avril, un certain Morroni Sabastino, âgé de 47 ans, marchand de fromage, armé d'un fusil et d'un couteau, pénétra avec violence dans l'habitation de son père, avec une férocité inouïe, il tua son père et sa mère, septuagénaire, son frère âgé de 44 ans. Sa soif de sang n'étant pas encore assouvie, il achève aussi à coups de couteau sa belle-sœur, âgée de 45 ans. Après cette tuerie, Sabastino se retira dans sa chambre, chargea de nouveau son fusil et se tira un coup au cœur. Il avait commis tous ces meurtres parce qu'il avait appris que son père avait révoqué son testament. L'assassin Morroni Sabastino avait été condamné, sous l'ancien gouvernement, à 25 ans de fers, pour homicide. En janvier 1872, il avait obtenu sa grâce du gouvernement de Victor-Emmanuel.

— L'ancien gendarme Conzazier, que la huitième chambre avait condamné à 500 fr. d'amende pour avoir écrit sur les murs: Vive Napoléon IV! en a appelé de ce jugement; la cour, présidée par M. la Faulotte, n'a vu dans le fait reproché à Conzazier qu'une contrevention à la loi de 1825, qui réglemente l'affichage, et elle a réduit l'amende à 200 francs.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 13 mai, matin: Tous les ministres, à l'exception de M. Magne, étaient présents à Versailles hier. Le ministre des finances n'est pas encore complètement remis de son indisposition; mais on peut espérer qu'il viendra cette semaine déposer son projet d'impôts pour équilibrer le budget de 1874. La séance d'aujourd'hui sera consacrée à l'élection du bureau de l'Assemblée. La nomination de M. Buffet parait ne pas devoir rencontrer d'opposition. On cite les paroles suivantes que M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du centre droit, a prononcées dans la réunion tenue hier par ce groupe: « Ce qui fait le force du centre droit, a-

t-il dit, c'est que ses membres n'ont pas d'ambition, et que le cabinet ne trouvera pas de concurrent parmi ses membres. Nous le soutiendrons énergiquement dans la voie de la constitution des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, et notre appui ne lui fera pas défaut, pas plus que nos conseils. » **PEITE BOURSE DU SOIR, 94,68 3/4.**

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

LE PARLEMENT BELGE *Bruxelles, 12 mai.* — L'incident Frère-Orban et Guillery est arrangé. *L'Étoile belge* annonce l'organisation d'un grand banquet pour sceller l'union du parti libéral et de la gauche parlementaire.

NOUVELLES DE ROME *Marseille, 12 mai.* — On mande de Rome à la date d'aujourd'hui: « M^{gr} Méglia nouveau nonce à Paris, quittera Rome à la fin de la semaine. Demain, anniversaire de la naissance du pape, des réceptions solennelles auront lieu au Vatican. »

LA GUERRE CARLISTE *Madrid, 12 mai.* — La *Gaceta* publie un décret réorganisant la commission chargée de fixer un délai passé lequel l'introduction en franchise du matériel des chemins de fer ne pourra plus avoir lieu et créant une autre commission chargée de déterminer promptement la liquidation de cette franchise. Les difficultés pour la formation d'un ministère de conciliation continuent. La *Iberia* croit qu'il faudra y renoncer. La dispersion de la bande Aznar est confirmée. *Madrid, 12 mai, 5 heures soir.* — La crise ministérielle n'est pas encore résolue.

LE GRAND DUC NICOLAS *Londres, 12 mai.* — La *Pall-Mall Gazette* apprend de Saint-Petersbourg que le grand duc Nicolas, fils du grand duc Constantin, a été privé de son commandement pour la prochaine expédition de l'Oxus et mis aux arrêts chez lui. Il aurait eu à subir une visite domiciliaire et la police aurait examiné ses papiers. Les bruits les plus extraordinaires courent sur ce sujet à Saint-Petersbourg.

LES FÊTES DE HOLLANDE *Amsterdam, 12 mai.* — Le roi a reçu ce matin, à l'église neuve, les hommages de la nation. Dans sa réponse à l'adresse des États généraux, le roi a exprimé chaleureusement sa reconnaissance pour les sympathies que lui témoigne le pays. Répondant ensuite à un discours du bourgmestre, le roi a déclaré qu'il destine la somme recueillie par souscription nationale en vue de lui offrir un cadeau, aux invalides et aux vétérans de l'armée de la Hollande et des Indes.

Londres, 13 mai. — Le correspondant du *Times* maintient ses assertions concernant les suggestions de M. de Bismark au roi Victor Emmanuel, lors de leur entrevue à Berlin.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES *Havre, 13 mai.* (Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 4,000 b., marché tenu. *Liverpool, 13 mai.* (Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes pleinement 15,000 b., marché actif. *New-York, 13 mai.* Livrable en hausse de 1/8 à 1/4. *Manchester, 13 mai.* Marché ferme. Avis de Bombay très chauds.

Avis divers

Métra. — Le mouvement de reprise qui s'est manifesté dans l'industrie du bâtiment a ramené une légère animation sur le marché de Paris. Les travaux, quoique restreints jusqu'à présent, ont suffi néanmoins à entretenir une certaine activité et à arrêter la baisse des fers et des fontes. Les fers laminés 1^{re} classe se traitent entre 240 et 250 fr. avec un écart de 10 fr. entre chaque classe. Les fers spéciaux (1^{re} classe) sont entre 260 et 270 fr. avec un écart de 10 fr. par classe. Les fers à ornières égales de 40 à 100 millimètres, sont cotés à 270 fr. les 1,000 kilos; les fers à planchers 1^{re} classe 240 francs. Les fontes conservent leurs prix et montrent une plus grande fermeté. En ce qui concerne les métaux, le ton des différents marchés a été également satisfaisant cette semaine; les étains ont conservé les prix élevés de la dernière semaine, et les transactions sur ce métal ont pris une très grande importance. Sur la place de Paris, les cours supportent quelques variations. Les cuivres du Chili se présentent avec une baisse de 2 fr. 50 par cent kil., les étains sont cotés à des cours plus élevés que les précédents.

Cuivre Chili en bars, liv. Havre	200 »
— — — — — — — — — — —	
— — — — — — — — — — —	212 50
— — — — — — — — — — —	M
— — — — — — — — — — —	
— — — — — — — — — — —	200 »
— — — — — — — — — — —	260 »
— — — — — — — — — — —	230 »
— — — — — — — — — — —	240 »

 Etain Banca, Havre ou Paris 260 » — — — — — — — — — — — 230 » — — — — — — — — — — — 240 » — — — — — — — — — — — 240 »

Plomb de France, Paris	50 40
— d'Espagne, Havre	52 »
— anglais, —	51 »
— belge et allemand, Paris	63 »
Zinc de Silésie, Havre	56 50
— autres bonnes marques, —	55 »
— — — — — — — — — — —	55 50

Dans la Haute-Marne, les transactions sont plus suivies; les demandes, sans prendre une grande importance, deviennent plus nombreuses.

Le travail est soutenu dans toutes les forges; la mécanique, les constructions, les articles pour chemins de fer ont des commandes assez importantes. Les ordres en fils de fer, pointes et meubles en fer commencent à se produire à nouveau. Les fonderies paraissent moins favorisées; on doit signaler cependant quelques demandes de prix.

Dans le Nord, les fers maintiennent leurs prix avec fermeté entre 220 et 230 fr.; les tôles sont à 400 fr. et donnent lieu à un courant d'affaires assez suivies.

Dans la Meurthe-et-Moselle, aucun changement à signaler dans la situation, les cours restent nominaux.

En Belgique, le mouvement de reprise que nous avons constaté dans nos derniers bulletins s'accroît chaque semaine; les affaires reprennent une légère animation qui, sans avoir une grande importance, n'en constitue pas moins une amélioration sensible dans la situation.

En Angleterre les transactions ont été très limitées pendant la dernière semaine. Les rapports du Middleborough concernant le commerce des fers présentent une légère amélioration. La production, malgré la mise hors jeu de quelques hauts-fourneaux, est encore supérieure à la consommation, mais soit à cause de la réduction momentanée de cette production, soit pour d'autres causes, les marchands maintiennent leurs prix avec une fermeté que l'état actuel du marché justifie peu, et les cours présentent même cette semaine une hausse assez prononcée sur ceux cotés précédemment.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER PARISIENS TRAMWAYS NORD

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: **CINQ MILLIONS** de francs.
A Paris, rue Louis-le-Grand, 19.
Concession du département de la Seine en date du 29 juillet 1872.
Homologation par décret du président de la République en date du 18 octobre 1873.
Approbation ministérielle du tracé des lignes en date du 21 avril 1874.

ÉMISSION

24,000 Obligations de 400 francs
REMBOURSABLES EN 35 ANS
Par tirages au sort à partir du 1^{er} octobre 1875
INTÉRÊT ANNUEL: **3 1/2** FRANCS
payables par semestres, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre, aux caisses de la Société de Dépôts et de Comptes courants, à Paris, 2, place de l'Opéra.

PRIX D'ÉMISSION: 337 FR. 50 C.

(Jouissance du 1^{er} avril 1874.)
PAYABLES COMME SUIV:
Fr. 25 en souscrivant.
62 50 à la répartition.
100 le 1^{er} juillet 1874.
75 le 1^{er} octobre 1874, moins le coupon qui sera reçu en déduction du versement.
75 le 2 janvier 1875.
La libération par anticipation procurera une bonification d'escompte au taux de 5 0/0 l'an. Ces conditions de prix et de jouissance représentent **un placement à 7.30 0/0**, non compris la prime de remboursement en 35 ans. A défaut de versement aux échéances, les intérêts de retard seront calculés au taux du coupon. — La Compagnie se réserve le droit de remboursement au pair de 400 fr., par anticipation, à quelque époque que ce soit.

Le réseau des Tramways Nord comprend les lignes suivantes à double voie: kil. mètr. 1^o Arc-de-Triomphe de l'Etoile à Suresnes. 6.080 2^o Eglise Saint-Augustin à Neuilly. 4.080 3^o Id. à Levallois. 3.900 4^o Boulevard Clichy à Genevilliers. 6.210 5^o Id. à Saint-Ouen. 4.130 6^o Id. à Saint-Denis. 6.060 7^o La Chapelle à Saint-Denis. 6.460 8^o Château-d'Eau à Aubervilliers. 6.040 9^o Id. à Pantin. 6.080

Ce réseau doit être construit en deux ans. La ligne de Suresnes, en partie construite, sera mise en exploitation en juin prochain. En dehors de son réseau, la Compagnie prépare l'établissement d'un tramway de camionnage qui reliera les chemins de fer du Nord et de l'Ouest aux usines environnantes; elle a passé, dans ce but, des traités avec les principaux industriels d'Aubervilliers, de La Villette, etc., et achète les terrains de la voie et du dépôt. Les calculs de la Compagnie, basés sur le produit général et moyen des omnibus, lui font prévoir un produit brut de fr. 4.465.000 Dépenses d'exploitation à déduire avec 150 voitures et 1,200 chevaux. 3.016.000 Resterait comme produit net 1.449.000

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai 1874.
à la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra, à Paris. 818